Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 19 [décembre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Allez frères *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 19 [décembre 1849], 1849-12-19

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27221

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (445)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction19 décembre 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireAllez frères
Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin informe Allez fils que la compagnie de chemin de fer augmente son tarif de 0,50 F pour 100 kg, et qu'il va lui expédier quelques cuisinières de 60 et 54 cm.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Chemins de fer, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Transport de marchandises

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéCommerce
BiographieQuincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27221?context=pdf

1849 445

Hirson 14 xbre

Monsieur Lalouf Vandelet

Vs me dites que vs avez un dessus de Cre cassée il n'est pas dans mon abitude de consentir de remise en pareille circonstance car je tiens avant tout à bien livrer et quand une pièce réparée est employée à ma connaissance c'est qu'elle possède une solidité convenable

dans une saison plus favorable vous pourrez donc me retourner la pièce cassée et je vous la remplacerai

Je n'ai pu vs mettre une Cre 60 Ete mais j'espère le faire prochainement

Ag. M. M. S. S.

Paris 17

Monsieur Soudé

Veuillez me faire connaitre à quelle condition vs livrez le noir de charbon à l'usage des fonderies j'en fais une consommation assez considérable et je le fais moi même si vos prix m'offrent avantage comme on me l'a dit et que le poussier soit de bonne qualité et bien fin je pourrai m'entendre avec vs pour ma consommation je vs autorise même à m'expédier un échantillon en même temps que votre reponse je vs réglerai toujours au Cet en mandats sur mon dépositaire à Paris

Ag. M. M. S. S.

Paris 19.

Monsieur Allez fils

Le chemin de fer vient de me faire une difficulté pour l'expédition de vs mdise il est question d'une augmentation de 50 Cte % Kil que vs serez sans doute obligé de payer à l'avenir

Je vous fais disposer quelques Cre 60 et 54 Cte qui vont partir

Ag. je vs prie M. S. S.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27221?context=pdf